

Hollande fait la guerre. Au Mali, en Afghanistan. Il lorgne sur la Centrafrique, et attend l'ordre des USA pour bombarder la Syrie. Occupé sur tous ces fronts, il a bien voulu « dévoiler » au peuple ses intentions en matière de retraite. Fruit de diplomatie secrète et de tractations discrètes, ce machin n'est pas une réforme des retraites. Juste une étape manœuvrière dans sa croisade contre le Travail et son « coût ». Et si on passait de la résignation à la mobilisation pour le Travail ?

Ça, une réforme des retraites ? Non, une attaque contre le Travail !

1. Les faits

Pour traiter un déficit de 20,7 milliards à l'horizon de 2020 du régime social des retraites, le gouvernement prétend dans son document « *garantir dans la durée notre système* », « *rendre notre système plus juste* ».

Est-ce au nom de cette garantie et de cette justice que seuls les salariés paieront ?

- Les salariés du privé et du public verront leur cotisation retraite augmenter de 0,3 point sur 4 ans (0,15 point en 2014, puis, 0,05 point les années suivantes), pour un « rendement » escompté de 4,4 milliards à l'horizon de 2020.
- Les retraités contribueront à hauteur de 2,7 milliards par le gel des pensions pendant les 10 premiers mois de l'année. La revalorisation au 1er avril sera « reportée » au 1^{er} octobre, c'est-à-dire **une désindexation de fait** ! A quoi s'ajoutera une autre mesure : les parents de plus de trois enfants verront la majoration de pension de 10% désormais soumise à l'impôt.

Les patrons exonérés et récompensés !

Les patrons ont obtenu la garantie que la hausse parallèle de leurs cotisations sera « compensée » par un début de transfert des cotisations pour les allocations familiales (**5,4% aujourd'hui à leur seule charge**) vers les salariés...

Travailler plus longtemps pour moins cher

La ligne Balladur Fillon Sarkozy est reprise intégralement : le temps de cotisation s'allonge, pour une pension qui diminue. En cette période de chômage, c'est une double peine, d'autant que la pension escomptée va en diminuant du fait des mesures précédentes. C'est surtout la poursuite de la mise en cause du régime lui-même.

- 41 ans et 3 trimestres en 2020
- 42 ans en 2023
- 42 ans et un trimestre en 2026
- 42 ans et demi en 2029
- 42 ans et 3 trimestres en 2032
- 43 ans en 2035

Soit un trimestre tous les trois ans.

2. L'objectif du gouvernement : cogner sur le coût du travail, valoriser le rendement du capital

Il ne s'agit pas d'une réforme des retraites.

Promettant au patronat un transfert des cotisations allocation familiale, « *le gouvernement engagera une réforme qui permettra que le financement de la protection sociale pèse moins sur le coût du travail... Il n'y aura pas de hausse du coût du travail en 2014* » (document officiel). **Le gouvernement ne traite la Sécurité sociale que sous l'angle du coût du travail.** Il poursuit son but : baisser le niveau des salaires (le coût du travail) pour garantir le taux des profits (la compétitivité). La prétendue habileté de Hollande pour déminer la situation sociale n'est qu'une feinte de balayeur : cette prétendue réforme des retraites n'est que l'étape de septembre de la croisade contre le Travail et sa rémunération.

Les sociétés transnationales du CAC 40 ont engrangé au cours du 1^{er} semestre 2013 **32,1 milliards d'euros**. La moitié (en moyenne) de leurs transactions financières passe par les paradis fiscaux et échappe ainsi à l'impôt. Et il faudrait faire suer le Travail pour 20 malheureux milliards à l'horizon de 2020 ? Soit à peine la facture des cigares et des alcools de luxe de ces beaux messieurs les patrons ?

**Soyons déterminés à défendre le Travail contre le Capital.
Rendez-vous le 10 septembre !**